



Branche
Industries pétrolières

Famille
Technique

Sous-famille
Inspection

DESCRIPTION

Contrôler (ou superviser le contrôle de) la conformité à la réglementation et aux procédures internes à l'entreprise des installations et équipements, pour des travaux neufs et/ou d'entretien. Elaborer des propositions d'adaptation de ces installations et équipements.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition des investigations (nature, échéance) et des contrôles à mettre en œuvre et définition des procédures d'inspection
- Définition, préparation, réalisation, suivi et mise à jour du planning des opérations réglementaires
- Inspection et contrôle des installations ou des équipements dans le cadre des prescriptions et normes réglementaires (ICPE)
- Réalisation des inspections des équipements d'après les plans préétablis (contrôle, mesures, essais.)
- Etablissement avec les services d'exploitation et de maintenance les plans d'inspection et recommandations
- Elaboration de rapports de constats d'anomalies ou de non-conformité et propositions d'améliorations
- Suivi des relations avec les organismes externes de l'inspection technique
- Contrôle des interventions externes (réalisations et résultats)
- Réalisation et/ou participation aux études et projets techniques (modifications des équipements, projets liés au numérique) dans son domaine d'activité
- Veille documentaire

SAVOIR-FAIRE

- Déterminer la réglementation, les codes et normes applicable aux différents

Formation / Expérience professionnelle nécessaire
Niveau Ecoles d'Ingénieurs ou niveau BTS/DUT spécialisé ou niveau BAC Professionnel mécanique et métallurgique, Habilitations spécifiques requises suivant la/les spécialité(s), délivrée(s) par des organismes externes

Condition(s) particulière(s) d'exercice

Maîtriser la langue anglaise (technique) est souhaité

équipements et installations

- Lire et interpréter des plans et schémas techniques
- Lire et interpréter les résultats d'analyse sous différentes formes (chiffres, tableaux, graphes, etc.)
- Evaluer la conformité des installations au regard des prescriptions et normes réglementaires (ICPE)
- Rédiger et argumenter des rapports d'interventions, des avis techniques
- Identifier des situations QHSSE anormales, et signaler les nécessités d'intervention
- Identifier et argumenter des améliorations des installations, équipements et matériels en termes de sécurité, fiabilité, performances, durée de vie
- Coordonner des partenaires internes et externes, notamment en utilisant des plateformes collaboratives
- Communiquer auprès des services internes, externes et des autorités concernés
- Utiliser les logiciels de GMAO
- Analyser un grand volume de données et sélectionner les plus pertinentes au regard de l'objet de la recherche
- Synthétiser des données et des informations et rédiger des documents dans son domaine de spécialité

LES MÉTIERS ACCESSIBLES

- Spécialiste méthodes
- Spécialiste protection industrielle / sûreté des installations